

LES CONSEQUENCES DE LA CRISE FINANCIERE SUR LES PAYS DU MAGHREB

BOUZAR Chabha
Maître de conférence

Faculté de sciences économiques sciences de gestion et sciences commerciales
Université Mouloud Mammeri Tizi ousou
chabha_bouzar@yahoo.fr
Tél: 05 56 25 54 75, Fax : 026 21 32 94

RESUME

La crise des subprimes a pris une grande amplitude à partir de l'été 2007 pour se transformer depuis octobre 2008 en « la plus grave depuis la seconde guerre mondiale ». Le phénomène de contagion de la crise a des répercussions non seulement sur l'ensemble de l'économie américaine mais de plus en plus à l'échelle mondiale. La crise traverse l'atlantique à travers plusieurs canaux de transmission et occasionne des dégâts infinis sur les systèmes financiers et les économies de manière générale. Toute économie ouverte ne peut donc être à l'abri de cette crise. Les pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie auxquels nous, nous intéressons) ne sont pas isolés du reste du monde, bien que les conséquences soient moins influentes sur leur système financier du fait que, celui-ci n'est pas vraiment connecté aux places financières des pays développés et que leur monnaie n'est pas totalement convertible, par contre, vu leurs interférences avec les autres économies principalement européennes, les effets sont apparents dans beaucoup de secteurs réels : commerce extérieur, tourisme, transferts de fonds des émigrés, IDE. Ils seraient probablement plus pesants dans les années à venir si la crise venait à persister et que les mesures prises au niveau local et au niveau régional ne permettent d'amortir l'onde de choc.

Mots clés : Maghreb, Algérie, Maroc, Tunisie, crise financière, globalisation financière, système financier, conséquences de la crise des subprimes.

INTRODUCTION

Considérée au départ par certains analystes dont Alain Minc comme une « crise grotesquement psychologique »¹, la crise des subprimes a finalement pris une grande ampleur à partir de l'été 2007. Entretien par le manque de confiance, par la pénurie de liquidité, par le resserrement de crédits et par l'opacité de l'information, elle s'est transformée depuis octobre 2008 en « la crise la plus grave depuis la seconde guerre mondiale ». Le phénomène de contagion de la crise a des répercussions non seulement sur l'ensemble de l'économie américaine mais de plus en plus à l'échelle mondiale.

En effet, dans un monde caractérisé par une interconnexion très forte des systèmes financiers, une mobilité accrue des flux de capitaux, des marchandises et services, il est facile d'imaginer que cette crise n'aura des répercussions que sur le secteur financier et l'économie américains. L'effet papillon² amplifiant les conséquences, la crise immobilière américaine mute en une crise mondiale. Autrement dit, l'effet d'un tremblement dans la première puissance mondiale s'est transformé en un tsunami pour le reste de la planète, qui ne peut être que nuisible. La crise traverse l'atlantique à travers plusieurs canaux de transmission : les détenteurs de titres, les mouvements de capitaux, le commerce extérieur et occasionne des dégâts infinis sur les systèmes financiers et les économies de manière générale.

Elle engendre des pertes colossales au niveau des banques mondiales, la chute des cours boursiers, une baisse de l'investissement et par suite un ralentissement généralisé de l'activité économique voire la récession dans plusieurs pays, ce qui donne lieu à de nombreuses pertes d'emplois, l'absence de confiance des consommateurs et des entreprises.

Toute économie ouverte au reste du monde ne peut donc être à l'abri de cette crise. Seules en effet, les économies totalement fermées peuvent y échapper, mais existe-il dans un monde caractérisé aujourd'hui par le phénomène de libéralisation et de globalisation des économies encore fermées ?

Les pays du Maghreb ne sont pas isolés du reste du monde bien que les conséquences soient, comme nous le verrons, moins influentes sur leur secteur financier du fait, que celui-ci ne soit pas vraiment connecté aux places financières des pays développés et que leur monnaie ne soit pas totalement convertible, par contre, des méfaits sont apparus dans beaucoup de secteurs de l'économie réelle. Ces derniers restent tributaires de l'intensité et du temps que prendra la récession de l'économie mondiale et particulièrement de celle de l'Europe principal partenaire de ces pays.

Objectif

L'objectif de ce travail est d'essayer de montrer que la crise financière actuelle ne frappe pas seulement les pays où les systèmes financiers sont caractérisés par le phénomène de mutations financières accélérées, autrement dit, par la globalisation, la libéralisation et les innovations financières (titrisation) mais impacte également toute économie ouverte au reste du monde dont les pays du Maghreb, qui sont de grands partenaires des pays européens touchés de plein fouet.

¹ . Minc : Président du conseil de surveillance du Monde, conseiller des grands patrons faisant une analyse de la crise financière actuelle et répondant aux journalistes de Parlons.net.

² Cette image décrit l'effet papillon tel qu'il a été mis en évidence par le météorologue Edward Lorenz. Il a découvert que dans les systèmes météorologiques, une infime variation d'un élément peut s'amplifier progressivement, jusqu'à provoquer des changements énormes au bout d'un certain temps. Cette notion ne concerne pas seulement la météo, elle a été étudiée dans différents domaines.

Nous, nous sommes particulièrement intéressés à l'Algérie, au Maroc et à la Tunisie parce que ce sont des pays qui présentent un triple intérêt :

- Géographique : pays proches de l'Europe et faisant partie intégrante de l'Afrique ;
- Economique : ils présentent les particularités d'un pays en voie de développement dont le processus de libéralisation financière avance lentement mais qui sont concernés par des échanges avec l'extérieur notamment avec l'Europe ;
- Scientifique : Leurs économies font déjà l'objet d'une étude que nous réalisons dans le cadre d'un projet de recherche sur « la libéralisation financière des pays maghrébins »³, ce qui nous facilite de comprendre le contexte et la façon dont les effets de la crise sont ressentis mais aussi contrecarrés par ces pays. Enfin, les informations sur la question est assez disponibles pour ces 3 pays.

Méthodologie

Pour ce faire, nous avons opté pour une approche totalement empirique mais sans avoir effectué de travail sur le terrain (pas d'enquête, ni entretien, ni sondage), nous avons progressé en fonction de données obtenues à travers diverses sources et documents.

Le premier point de ce travail consiste à essayer d'évaluer les impacts de la crise sur ces pays, auxquels correspond, d'une part, l'impact direct, c'est-à-dire, les effets sur leur système financier, qui, comme nous le montrerons, paraissent peu prononcés pour des raisons que nous expliciterons. D'autre part, l'impact indirect, eu égard aux interférences des économies maghrébines avec celles des pays occidentaux notamment européens, celui-ci paraît plus significatif car il génère beaucoup d'incidences négatives sur les activités réelles.

Dans un deuxième point, nous envisageons d'examiner les différentes mesures prises et propositions réalisables au niveau de chaque pays puis au niveau régional pour faire face à la crise et amortir son onde de choc.

1/ Les effets des turbulences financières mondiales sur les pays du Maghreb.

Il est fort de constater que la crise n'a épargné aucun pays euro-maghrébins, que leurs politiques économiques et leur système de gouvernance soient ou non considérés comme solides, que leurs résultats macroéconomiques soient ou non satisfaisants.

Ainsi, si dans les premiers mois ayant suivi la crise beaucoup (notamment leurs gouvernants) s'accordait à penser que les pays maghrébins ne seraient pas touchés du fait de leur intégration modérée dans l'économie mondiale, par la suite, il s'avère, de plus en plus, que celle-ci se propage à ces pays. Leurs économies sont peu touchées de façon directe mais elles se trouvent plus affectées de manière indirecte en fonction de leur degré d'exposition ou d'ouverture et de leur dépendance vis à vis des marchés extérieurs notamment européens.

1.1/ Un impact direct limité sur les pays maghrébins

L'impact direct de la crise financière se fait ressentir généralement dans le secteur financier qui, dans le cas des pays du Maghreb, ne semble pas véritablement touché. En effet, bien que des réformes soient engagées depuis les années 1990 en vue de leur libéralisation financière tant au niveau interne qu'au plan externe, celles-ci, contrairement à ce qui s'est passé dans certains pays du Sud est asiatique et d'Amérique latine, avancent lentement dans un cadre macroéconomique de plus en plus assaini et mieux consolidé. Les pays du Maghreb

³ Travaux dans le cadre d'un projet de recherche sur « la libéralisation financière des pays du Maghreb » dirigé par le Laboratoire CEMAFI de l'Université de Nice Sophiaopolis.

dont l'Algérie, le Maroc et la Tunisie se retrouvent alors peu connectés au système financier mondial, ce qui les a protégés (par chance !) contre la contagion dans ce secteur. On peut expliquer la limite des effets directs par les éléments suivants ;

1.1.1/ La non-convertibilité totale de leur monnaie

Celle-ci a conféré à ces pays un facteur de protection contre la crise. Ces derniers ont adopté une démarche graduelle pour la convertibilité de leurs monnaies donnant la priorité aux opérations courantes liées d'une façon directe à leurs activités productives et, au demeurant, progressive pour celles relatives au compte capital. La non convertibilité de leurs monnaies a donc permis de renforcer ces pays quant à leur prudence à l'égard de l'entrée des flux de capitaux à court terme, qui sont considérés très volatils et dont les reflux auraient pu ruiner leurs économies si ceux-ci s'avéraient brusques et massifs (voir la crise des pays du sud est asiatique de 1997).

1.1.2/ Un secteur bancaire peu ouvert et orienté vers l'investissement productif domestique

En ce qui concerne leur réseau bancaire, la plupart des banques de ces pays ont des capitaux majoritairement nationaux lesquelles contrôlent plus de 70% du marché bancaire (en Algérie + de 90%). Il est vrai que certaines banques étrangères (Société Générale, BNP Paris bas, Natexis...) implantées dans ces pays ont leur banque mère touchée par la crise, cependant, les répercussions sur les systèmes bancaires maghrébins ne sont pas significatives compte tenu de leur part de marché, qui demeure faible, et au final de la maîtrise de la situation par les banques mères. En revanche, le processus de privatisation partielle du CPA qui devait se réaliser en Algérie au début de l'année 2008 a été retardé puis écarté lorsque la crise des subprimes a éclaté vers la fin 2007.

Par ailleurs, la plupart des banques de ces pays sont dans les textes généralement universelles (l'universalité des banques a été introduite en Algérie en 1990, en Tunisie en 2001), mais dans la réalité, il ne s'agit pas de grandes banques ayant une activité internationale importante, quand elles interviennent sur les marchés internationaux, leurs activités sont encadrées. Elles ne font pas recours aux produits dérivés et autres techniques de titrisation à l'origine de la crise tels que les MBS, CDS, ou CDO pour le placement de leurs ressources en devises. Elles ne sont donc pas concernées, à l'instar des gigantesques banques d'affaires mondiales, par l'acquisitions des titres « toxiques », qui demeurent l'une des grandes courroies de transmission de la crise au reste du monde. En outre, étant soumises à une réglementation stricte et compte tenu du contexte économique en développement dans lequel elles évoluent, les banques maghrébines s'adossent plutôt sur une collecte de ressources stables pour soutenir l'investissement réel et non l'investissement financier et la spéculation pour la recherche de gains faciles. A ce propos, D. Saidane affirme « les banques maghrébines sont dans l'économie réelle et non dans l'économie spéculative »⁴.

N'ayant donc pas investi dans les marchés hypothécaires à haut risque et ne détenant pas de titres représentatifs des crédits »subprimes », mais plutôt tournées vers le financement du secteur réel, les banques du Maghreb ne connaissent pas (ou peu) de pertes et encore moins de faillites liées à la crise financière mondiale.

1.1.3/ Les réserves de change investies « prudemment »

⁴ D. Saidane. : « Les conséquences de la crise financière pour le Maghreb et les voies de sortie », Union des Banques Maghrébines, 12 é conférences des présidents des banques maghrébines, « Stratégies bancaires et financières » Tunis, le 18 juin 2009, p10

Pour une grande partie de leurs réserves en devises étrangères, les pays du Maghreb ont généralement misé sur la sécurité et la liquidité des placements, qui sont effectués par leur banque centrale privilégiant l'investissement en titres obligataires souverains. Ces derniers sont assurés d'une garantie sur le capital mais, par contre, ils sont souvent mal rémunérés. Sur ce registre, l'impact à moyen et long terme, que peut avoir la crise financière, serait la menace de la réduction de leur rendement s'ils venaient à subir l'effet d'une baisse du dollar et de l'inflation ou les conséquences d'un éventuel éclatement de bulle des bons de trésor américain. « L'effet panique » pourrait conduire les grands pays détenteurs de fonds souverains importants comme la Chine, la Corée et les pays exportateurs de pétrole, qui fonctionnent comme des « warning », à retirer à tout moment leurs fonds. C'est dans ce sens que Yu Yongding, ancien conseiller de la Banque Centrale chinoise avait déclaré le 26 septembre 2008 prévenir une « vente panique » des bons de trésor américain en cas de chute du dollar.

Justement, sur le plan des placements de leurs réserves de changes, l'Algérie, en tant que pays producteur de pétrole, s'est opposée à la création de fonds souverains, ce qui lui a valu d'être aujourd'hui à l'abri de risques, qui se sont manifestés par de fortes pertes enregistrées dans certains cas (comme ceux des pays du Golfe) ayant pris part dans les actifs « toxiques ». L'Algérie, dont le montant des réserves de change est estimé à 136 milliards de dollars US à fin juillet 2008, a placé près d'un tiers c'est-à-dire, 43 milliards de dollars en bons de trésor américain à un taux de 2%, d'autres dépôts sont effectués auprès de banques centrales européennes à un taux inférieur à 4% et autres banques internationales privées à des taux largement supérieurs mais plus risqués.

La Tunisie, en ce qui la concerne, a aussi effectué des dépôts en devises auprès de banques internationales de références élevées mais pour renforcer davantage la sécurité de ses placements à l'étranger, elle a pris un ensemble de mesures⁵ depuis le déclenchement de la crise, dont on peut noter :

- La réduction de la part des placements auprès des banques internationales, de 75% avant la crise à 39% actuellement, puis ensuite cette part sera ramenée à 30% ;
- Privilégier les placements dans les titres souverains les plus sûrs ;
- Effectuer les dépôts auprès des banques de premier rang ;
- Limiter les maturités de placements bancaires à 1 mois maximum.

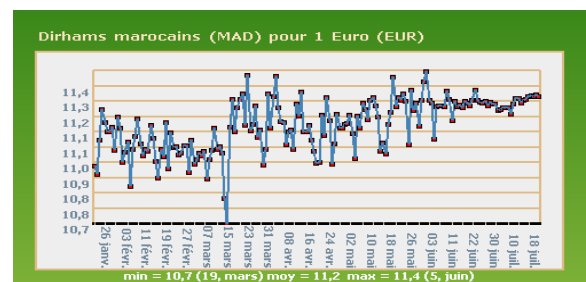
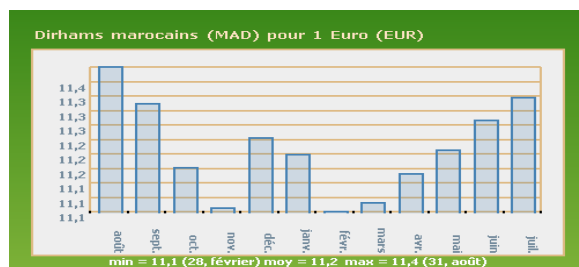
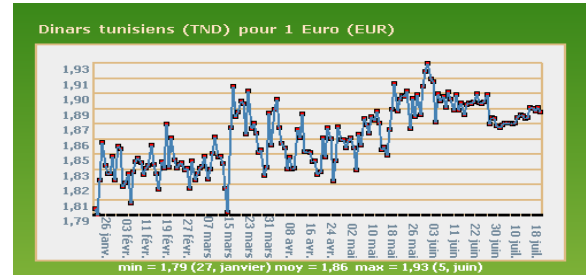
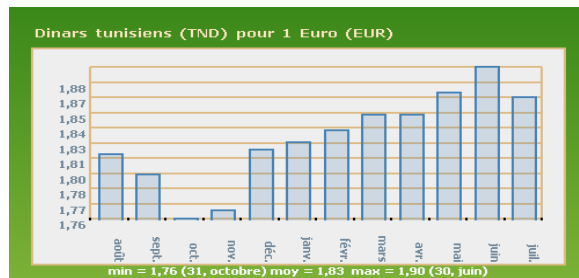
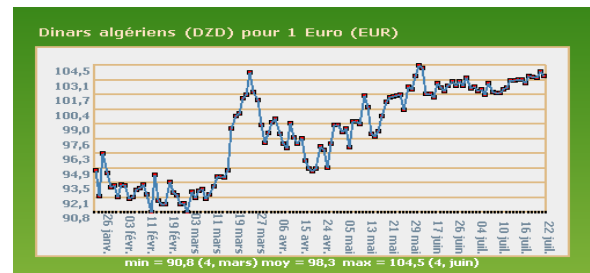
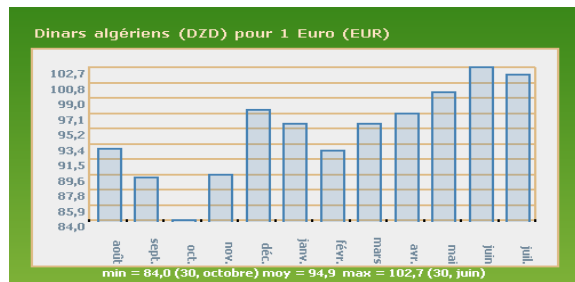
1.1.4/ Les marchés de changes ont subi quelques pressions

En ce qui concerne leur marché des changes, ceux ci ont connu des pressions depuis le début de la crise ainsi le dinar tunisien a perdu plus de 23% par rapport à l'US dollar, passant d'un taux de 1,16 dinar tunisien pour un dollar à 1,42 le 20 novembre 2008, de plus, d'après les données provenant de l'Economist Intelligent Unit, il est attendu en 2009 une dépréciation par rapport au dollar de 17, 1% pour le dinar tunisien et de 11,4% pour le dirham marocain.

Par rapport à la monnaie européenne, les graphiques ci-dessous affichent l'historique des taux de change entre le dinar algérien, le dinar tunisien et le dirham marocain et l'euro entre le 29/08/2008 et le 24/07/2009. Ces graphes et histogrammes montrent la chute vertigineuse de ces monnaies en octobre et novembre 2008. Le dirham marocain connaît une rechute forte en février et mars 2009.

Graphes n° 1 : Historique des taux de change du dinar algérien, dinar tunisien et dirham marocain face à l'euro

⁵ La crise financière internationale Tunis 10 octobre 2008



Source : INSEE, pour tous ces graphes

1.1.5/ Quelques baisses de performance sur les marchés financiers tunisien et marocain

Le marché financier tunisien présente actuellement une capitalisation boursière de 20% du PIB. Celui-ci est ouvert aux investisseurs étrangers mais leur participation reste modérée. La part des étrangers dans la capitalisation boursière est de 25% détenue par des actionnaires⁶ de référence. Leurs investissements restent concentrés sur 5 à 6 valeurs mais leur poids dans ces titres est important. Le marché financier tunisien a enregistré quelques turbulences depuis octobre 2008 notamment les 6 et 8 octobre, qui se sont manifestées par des ventes massives de titres ayant entraîné une baisse d'environ 10% de l'indice des valeurs les plus liquides Tunindex. Toutefois, eu égard à la solidité des fondamentaux du marché financier et des actifs des sociétés cotées, ces turbulences ne peuvent être expliquées, selon les responsables tunisiens, que par des facteurs d'ordre psychologique dont la sur-médiatisation de la crise. En revanche, cette situation a permis de renforcer la confiance des clients dans le secteur bancaire attestée par l'augmentation de 13,7% de dépôts durant la période allant d'août 2007 à août 2008.

⁶ La participation des étrangers en dehors des actionnaires de référence ne dépasse pas 3% de la capitalisation boursière

Quant à la Bourse marocaine créée en 1929 et ayant subi trois réformes au cours de son existence tant sur le plan juridique que technique, celle-ci est considérée comme la plus ancienne et la plus aboutie des bourses maghrébines, elle est classée aussi selon les années à la 2ème ou 3ème place financière du continent africain après celle de Johannesburg et celle du Caire. Ces performances lui permettent l'attrait des investisseurs étrangers dont les placements connaissent d'importantes évolutions. Ainsi, d'après les statistiques du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilière –CDVM- ceux-ci ont progressé de 37,5% de 2005 à 2006, la quasi-totalité de ces fonds, soit 99%, est détenue par des personnes morales principalement françaises, la valeur Maroc télécom draine près de la moitié du portefeuille étranger.

Néanmoins, après une montée fulgurante d'année en année et surtout en 2007 où la capitalisation boursière a atteint 75%, ce marché a connu quelques perturbations à partir de mi-mars 2008, elles sont plus importantes à partir de septembre 2008. Les pertes totales subies représentent 18% du PIB de 2007.

Les indices Masi et Madex se sont repliés⁷ au mois de novembre 2008 de 7,2% et 7,1% respectivement pour ramener leurs performances depuis le début de cette même année à -12,4% et -12,6% respectivement. Pour sa part, la capitalisation boursière enregistre à fin novembre 2008 une baisse de 7,3% par rapport à fin décembre 2007.

En ce qui concerne l'Algérie, elle s'est certes dotée, dans le cadre des réformes économiques, d'un marché financier depuis décembre 1993 par le décret législatif n° 93/10 du 23/05/1993, mais depuis son démarrage en 1998, celui-ci demeure encore à l'état embryonnaire, la capitalisation boursière demeure marginale et ne dépasse pas actuellement 0,25% du PIB. Cette faiblesse est le résultat du nombre de titres de capital cotés, 2 actions seulement, et par leur cours relativement réduit. La bourse d'Alger est aussi caractérisée par un total détachement vis-à-vis des marchés financiers mondiaux, il n'y a point d'investissements en portefeuille étrangers alors que les lois bancaires (loi 90/10 et l'ordonnance n° 03.11 du 26/08/2003 relatives à la monnaie et crédit) prônent la liberté de mouvements de capitaux.

Tableau n°1 : Evolution de la capitalisation boursière : Maroc, Tunisie, Algérie

Années CB/PIB	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Maroc	40%	32,5%	27,5%	21,9%	27,1%	46,7%	49%	55%	75%	67,7%
Tunisie								9%	15%	17%
Algérie	0,59%	0,52%	0,35%	0,25%	0,22%	0,25%<	0,25%<	0,25%<	0,25%<	0,07%<

Source : construit par nous même à partir des rapports d'activités des différentes Bourses

Au total, force est de reconnaître que les pays maghrébins se trouvent en meilleure posture quant à l'impact de la crise financière sur leur système financier par rapport à leurs voisins du Nord et autres pays affectés, cela s'explique par le retard accusé dans la mise en œuvre du processus de leur libéralisation financière mais aussi par l'application de réglementation bancaire et financière, qui est assez stricte ainsi que la politique de change assez protectionniste. Cependant, sur le plan des économies réelles vu les fortes interférences

⁷ Ministère de l'économie et des finances DENI/SCI :Conjoncture financière internationale, n° 12 /08- décembre 2008, p.1

avec les pays européens qui enregistrent durement les contrecoups de cette crise, l'impact sur les pays maghrébins est plus marqué.

1.2/ L'impact indirect de la crise financière sur l'économie réelle des pays maghrébins

Les incidences négatives sur l'économie réelle de ces pays peuvent être appréhendées à travers les baisses respectives des exportations, de l'IDE en provenance des pays d'Europe et du Golfe, des recettes du tourisme et des transferts de fonds des émigrés notamment d'Europe.

1.2.1/ La baisse des exportations

Les exportations maghrébines subissent le contrecoup de la réduction de la demande externe résultant de la chute de la croissance mondiale et notamment européenne. En effet, après une décennie de croissance de 7%, le taux de croissance mondiale est revu par le FMI à 0,5% en janvier 2009 alors qu'il l'avait prévu à 2,2% quelques mois auparavant. Les pays de l'Union européenne, avec lesquels le Maghreb réalise 80% de ses échanges extérieurs, se caractérisent par des ralentissements ou des récessions économiques. Les plus touchés sont l'Italie, la France, le Royaume Uni, l'Allemagne, l'Espagne, qui, d'après les prévisions du FMI pour novembre 2008/ janvier 2009 connaissent des baisses significatives de leur PIB.

Tableau n°2 : Situation économique des pays de la zone euro et Royaume Uni

Pays	Population En millions	PIB 2007 milliards Usd	PIB/ habt Usd	Croissance 2008 en %	Croissance 2009 en %
Allemagne	82,2	3297	33820	1,7	- 2,5
Espagne	45,3	1429	30110	1,4	- 1,7
France	63,8	2562	33470	0,8	- 1,9
Italie	59,6	2107	29900	- 0,2	- 2,1
Royaume Uni	61,3	2728	34370	0,8	- 2,8

Source : FMI

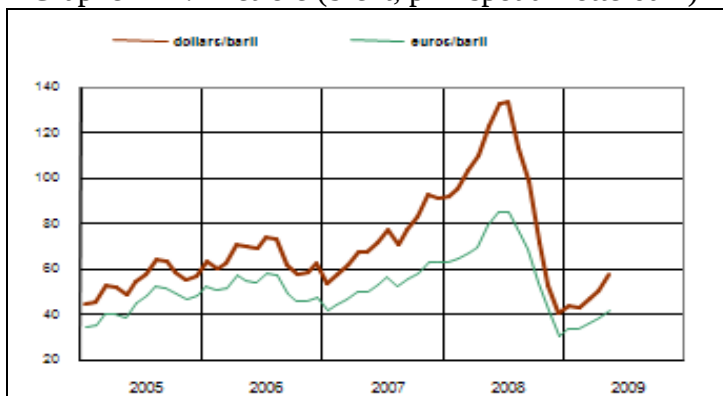
La chute du taux de croissance annuel brut des crédits octroyés dans les pays de la zone euro, liée à l'assèchement de crédits à l'échelle mondiale de manière générale, a pour conséquence un net recul des activités des entreprises et de la consommation des ménages. Ces méfaits entraînent à leur tour la réduction de la demande extérieure de matières premières, des ressources énergétiques mais aussi de produits manufacturés induisant de façon inéluctable la chute de leur prix. C'est alors qu'ils transmettent à leurs partenaires maghrébins les effets qu'ils subissent et ce, par différentes voies.

En Algérie, cela s'est traduit principalement par la réduction des exportations des produits énergétiques (pétrole et gaz dont le prix est indexé) qui s'expliquent par l'effet volume mais aussi par l'effet prix. Il s'avère que la demande mondiale de pétrole accuse, selon l'Agence Internationale de l'Energie –AIE-, un net recul (-2,9%) en 2009, qui estime un rebond de +1,7% attendu pour 2010⁸. En outre, le pétrole dont le prix du Brent était de 140 \$ à fin juillet 2008 du fait de la forte demande des pays émergents (notamment chinoise), des tensions anticipées sur les marchés pétroliers mais aussi de la lente réaction de l'offre, a chuté à moins de 60\$ en septembre 2008 puis à moins de 40 \$ au début février 2009, et se situe à moins de 60\$ le baril en juillet 2009, il enregistre ainsi un effondrement de plus de 50%. Notons enfin, que les pertes sur les exportations des hydrocarbures seraient plus importantes si le dollar, principale monnaie de paiement, venait à baisser.

⁸ Rapport mensuel de l'AIE mai 2009 ;

Avant la crise, les fortes recettes engrangées par l'Algérie suite au prix élevé du pétrole lui ont permis d'entreprendre de vastes programmes d'investissements publics pour développer ses infrastructures. Cette aisance financière l'a autorisé d'anticiper les remboursements de sa dette et de ne pas recourir au financement extérieur, mais avec le retournement de situation, l'Algérie n'enregistre selon le CNIS qu'un milliard de dollars d'excédent commercial en janvier 2009, soit une chute drastique de plus de 72% par rapport à la même période en 2008.

Graphes n°2 : Pétrole (brent, prix spot à Rotterdam)



Source INSEE Conjoncture : Informations rapides, 9 juin 2009, n° 157

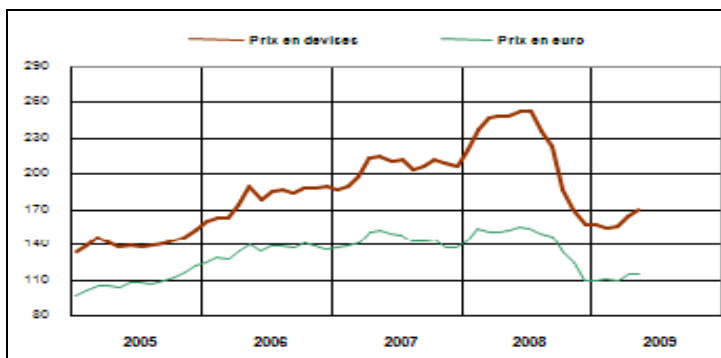
Quant aux exportations (hors hydrocarbures) constituées principalement, soit 51%, de produits para-chimiques dont les dérivés des hydrocarbures, elles ne représentent que 2,36% du volume global des exportations. Ces exportations de dérivés de pétrole ont aussi connu une baisse de plus de 41% en janvier 2009 par rapport à la même période en 2008. Cela confirme combien l'Algérie est structurellement dépendante de l'évolution des prix des hydrocarbures mais aussi de la valeur de la monnaie américaine dans une économie fortement dollarisée et monoexportatrice.

On peut affirmer ainsi que les revenus pétroliers ont propulsé l'Algérie à passer du statut d'emprunteur au statut de prêteur, l'impact de la crise, s'il venait à être durable, risque de la ramener (à moyen terme) à rechercher des fonds prêtables au niveau externe si des solutions au niveau domestique ne sont pas trouvées en temps opportun. Il s'agit notamment de la diversification de ses exportations, qui passe nécessairement par le renforcement du système bancaire plus apte à assurer le financement adéquat aux PME/PMI.

Parallèlement, la facture des importations demeure importante puisqu'elle atteint 9,42 milliards de dollars au premier semestre de l'année 2009 soit une augmentation de 10,07% par rapport à la même période en 2008. Cela est lié à l'augmentation de la demande mais également à la hausse des prix surtout des matières premières alimentaires (oléagineux, sucres, denrées tropicales). Les cours de ces produits en devises ont cru en mai 2009, comme le montre le graphique suivant, au même rythme qu'en avril, soit de 3,8%⁹.

Graphes n°3 : Evolution des prix des matières premières importées:
Ensemble, hors énergie

⁹ INSEE Conjoncture : Informations rapides, 9 juin 2009, n° 157



Source INSEE Conjoncture : Informations rapides, 9 juin 2009, n° 157

En ce qui concerne la Tunisie, ses principaux partenaires commerciaux sont les pays européens parmi lesquels figurent des marchés considérés traditionnels comme la France, l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni et la Belgique, qui bénéficient de 72% de ses exportations. La contraction de la demande a influé sur les exportations des biens et services de la Tunisie en direction de ces pays. Ces dernières ont, en effet, enregistré selon l'Institut National de Statistique -INS- un recul en 2009 de 12,5%, soit -19, 2% pour les produits agricoles, -22,3% pour les produits énergétiques, -34,6% pour les produits miniers et phosphatés et -13% pour les produits d'équipements.

Les secteurs des industries mécaniques et électriques ainsi que les textiles, qui représentent d'après les estimations 61% des exportations, sont profondément affectés. Pour ce qui est du secteur des textiles/ habillements, la Tunisie, qui est le cinquième fournisseur de l'Europe, se caractérise par une régression de ses exportations de 7,4% en quantité et de 6,4% en valeur. Cela résulte donc du contexte européen où il est constaté une baisse de la consommation vestimentaire de 4% et celle des importations de 8% en avril 2009. Si l'on se réfère au cas de la France, qui est le premier client de la Tunisie, celle-ci a vu ses dépenses de consommation en textile et cuir se rétrécir, selon l'INSEE, de 1,6% passant de 49,9 milliards d'euros en 2007 à 49,1 milliards d'euros en 2008. Pareillement à cette situation, la Tunisie accuse une baisse des produits textiles qu'elle importe d'Europe. La régression de la demande des deux cotés de la rive de la Méditerranée risque de faire basculer les prix de vêtements.

Dans les autres industries mécaniques, dans le sillage de l'effondrement du secteur automobile européen, la Tunisie a vu la cadence de ses exportations des composants automobiles décroître, ainsi, entre le 1 janvier et le 30 octobre 2008, elles ont baissé de 4% comparativement à la même période en 2007, condition qui risque de se poursuivre car les constructeurs européens connaissent, eux-mêmes, des baisses de commandes. Ainsi, au cours des 3 derniers mois de l'année 2008, ces diminutions se situent entre 10% et 30%. A ce titre, Renault et Peugeot, par exemple, ont adopté des plans basés sur des réductions de production pouvant atteindre 30%.

Face à l'effondrement des commandes et aux resserrements de conditions de crédit dans les pays européens, les industries des composants de l'automobile en Tunisie connaissent des difficultés comme le révèle leur taux de croissance qui s'est détérioré de 2006 à 2007 de 36% et, de 26% durant les neuf premiers mois de l'année 2008. Ce contexte pousse aux gels de plusieurs projets de délocalisation prévus par les pays européens (France Allemagne) mais aussi par le Japon et, par conséquent, les pertes d'emplois sont considérables.

Les incidences sur le plan des échanges extérieurs au Maroc se manifestent, selon l'office des Changes¹⁰, par une facture pétrolière qui s'élève à 28,7 milliards dirhams à fin

¹⁰ Ministère de l'économie et des finances DENI/SCI :Conjoncture financière internationale, n° 12 /08- décembre 2008, p.1

octobre 2008, soit une hausse de 34,5% par rapport à la même période en 2007. Cette évolution s'explique par la hausse du prix moyen du pétrole importé et d'une baisse de son volume. Par ailleurs, la facture céréalière atteint 14,1 milliards dirhams à fin octobre 2008, les importations de blé, compte tenu de l'augmentation de leur prix, sont également en hausse de 37,7% par rapport aux 10 premiers mois de 2007, tandis que les importations de maïs ont connu une augmentation de 35,2% pour la même période.

1.2.2/ Le ralentissement des IDE en provenance de l'Europe

L'investissement direct étranger constitue une source stable et fiable de financement à long terme. Jugé médiocre dans les années 70 et 80, ces flux de capitaux au Maghreb ont terminé par s'améliorer, comme l'indique le tableau suivant, mais pas suffisamment. Des études¹¹ expliquent que ce faible attrait pour la région est dû à l'étroitesse des marchés nationaux, la non-consolidation du groupement régional –UMA-, les risques politiques et économiques, l'inadéquation du cadre juridique et réglementaire considéré peu généreux aux investisseurs, l'inefficacité des institutions, un environnement détruit, ainsi qu'une certaine absence de transparence.

Tableau n° 3 : flux comparés IDE en millions dollars (aux prix courants)

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Algérie	438	1196	1065	633,8	881,9	1081,3	1795,4	1664,6
Maroc	422,2	2807,7	481,3	2314,5	894,8	1653,4	2450,3	2577,1
Tunisie	778,8	486,4	821,3	583,9	638,9	782,4	3311,8	1617,9

Source : World Investment Report 2008

En Algérie, la libéralisation de l'économie entreprise depuis le début des années 90 et la réforme de la réglementation relative à l'IDE ont produit quelques résultats depuis 2002, alors que pendant les décennies 70 et 80 cette économie s'est caractérisée par la quasi-absence des IDE, à l'exception du secteur des hydrocarbures (ou les USA sont les premiers investisseurs étrangers). Cependant, comparée au Maroc et à la Tunisie, L'Algérie est celle qui reçoit le moins de flux d'ide.

Tableau 4: IDE en % du PIB pays du Maghreb

		2006	2007
Algérie	Flux	1,55	1,26
	Stock	8,75	8,96
Tunisie	Flux	10,80	4,67
	Stock	71,24	75,62
Maroc	Flux	3,75	3,49
	Stock	45,80	44,09

Source : World Investment Report 2008

Considéré dans leur ensemble, les pays du Maghreb ont enregistré une baisse de l'investissement direct étranger de 13% entre 2007 et 2008, une baisse est également attendue pour les flux d'IDE en 2009.

¹¹ Voir entre autres : C. Byrd William. « Algérie – Contre- Performances Economiques et Fragilité Institutionnelle Le Rôle central des hydrocarbures » “Confluence Méditerranée - N°45 PRINTEMPS 2003.

Pourtant, les investissements en provenance d'Europe, qui est le premier investisseur direct étranger dans les pays du Maghreb, ont connu une nette croissance au cours des dernières années (quadruplement en Tunisie et au Maroc entre 2005 et 2006 et entre 2004 et 2006 respectivement, doublement en Algérie pour la dernière période)¹². Selon P. Jacquet, entre 1995 et 2005 chaque Tunisien a reçu de l'Europe en moyenne 56 dollars d'ide (soit plus qu'un chinois), chaque marocain 18 (plus qu'un indien) contre 415 pour un chèque ou 105 pour un Roumain.

Pour la période suivante, c'est-à-dire, durant les 3 dernières années 2006 à 2008, le rapport publié par l'observatoire des projets d'investissement en Méditerranée –MIPO- révèle qu'en Algérie le montant moyen cumulé atteint 3,16 milliards d'euros représentant 1 IDE de 95 euros par an et par habitant, soit le plus faible de la région avec le Maroc (94 euros) et la Palestine (41 euros). Une baisse est ressentie durant l'année 2008 puisqu'ils ne représentent que 1,98 milliards d'euros et ce, comparativement aux 5,2 milliards d'euros recensés en 2007 et aux 2,2 milliards d'euros en 2006.

Toutefois, , il est difficile de confirmer pour l'Algérie si ce recul de plus de 50% des investissements européens (France, Italie, Espagne..), a pour origine la récession, qui affecte réellement ce pays ou les nouvelles réglementations édictées par les autorités algériennes relatives aux IDE, décriées par l'ensemble des opérateurs et qui coïncident avec cette période de crise.

En revanche, selon le même rapport, et contrairement à ce qui a été observé pour les autres pays de la Méditerranée, les investissements des pays du Golfe (Emirats Arabes Unis) en Algérie, ont consolidé leur position en 2008, avec 15 projets représentant 4,9 milliards d'euros.

En définitive, les résultats modérés, qu'affichent les pays du Maghreb, ne permettent pas à ces Etats de bénéficier significativement des externalités positives de l'IDE (création d'emplois, accès aux marchés internationaux, transfert de technologie).

1.2.3/ La baisse du tourisme

Le secteur du tourisme, qui présente une tendance à la baisse à travers le monde, a sensiblement régressé dans les pays du Maghreb principalement au Maroc et en Tunisie où il occupe une place prépondérante. Le ralentissement de cette activité peut être préoccupant si la récession venait à persister.

Il constitue pour la Tunisie la première source de revenus en devises et contribue à 7% de son PIB. Il permet d'occuper près de 16,6% de la main-d'œuvre avec plus de 500 000 emplois en 2008. L'Europe constitue le premier marché avec 4 millions de personnes sur un total de 7 millions en 2008, suivis par les pays maghrébins avec 2,7 millions et les pays du moyen Orient avec 42 000 touristes puis les marchés Nord américains avec 36 275 touristes. S'il est vrai que le nombre d'entrées a enregistré un taux de croissance de 4,2% en 2007-2008, par contre, le taux de croissance de nuitées n'a été que de 1,8% avec un basculement de la clientèle des quatre étoiles vers les trois étoiles. De plus les réservations pour l'année 2009 ont accusé des retards.

1.2.4/ La baisse des transferts de l'étranger

¹² Pierre Jacquet : Chef économiste de l'Agence française de développement, « de l'attractivité à la croissance », l'Economiste du 23 avril au 7 mai 2008, p20.

Les transferts de l'étranger constituent une source incontestable de financement externe du Maghreb à côté des investissements directs et des recettes des exportations, et les émigrés constituent de véritables « financiers du développement ».

Ces transferts libres des ressortissants à l'étranger soutiennent fortement la balance de paiement particulièrement au Maroc où ils constituent la première source de devises. Pour la Tunisie, ces derniers représentent la quatrième entrée de monnaies étrangères. De toute façon et selon le cas, comme le montre le tableau ci-après ils représentent une part importante du PIB de ces pays récipiendaires.

Tableau n° 5 : Montants des transferts des immigrés vers leur pays d'origine
Année 2006

Pays	Montant (millions de \$)	Part dans le PIB
Maroc	6 116	10,7%
Algérie	5 399	4,7%
Tunisie	1 559	5,1%

Source : Journal l'Expert du 26/06/2009

La Banque mondiale, suppose que les chiffres officiels pourraient être gonflés si on prenait en compte les transferts informels, c'est-à-dire, les liasses de billets cachés dans des valises ou les fonds rapatriés par le biais d'intermédiaires et l'achat de biens envoyés aux pays d'origine (véhicules, électroménagers, meubles...)

Ils ont pour principale origine les pays de l'Europe où 80% des émigrés tunisiens et marocains vivent en France et en Espagne. De France, les immigrés originaires du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) sont ceux qui envoient le plus (1,1 milliards d'euros), suivis par ceux du Portugal (924 millions d'euros)¹³....

Cependant, ces envois de fonds privés provenant de l'étranger restent tributaires, à court terme et probablement à moyen terme, de l'intensité de la crise dans les pays européens. Les transferts de fonds connaissent une baisse particulièrement ressentie, à cause de la dégradation du pouvoir d'achat dans ces pays... Des simulations effectuées, montrent que dans une hypothèse extrême où les flux de devises connaîtraient une baisse flagrante de l'ordre de 50% en 2009, par exemple, le Maroc et la Tunisie enregistreraient une diminution de 3,5% et 3% de leur avoir en compte courant. Cela constituerait un véritable manque à gagner pour ces pays où ils permettent non seulement de jouer un rôle anticonjoncturel, quand la famille restée au pays va mal on lui transfère plus de fonds, mais contribuent aussi à la réalisation de plusieurs projets. A ce propos, on peut noter qu'en Tunisie, ces fonds ont concouru à la réalisation de 10 986 projets durant la période 1987-2008 soit un montant d'investissements de 414 millions de dinars tunisiens, créant au moins 45 782 postes d'emplois. Au Maroc les résidents marocains à l'étranger – RME- transfèrent chaque année plus de 6 milliards de dollars pour soutenir leur famille et financer leurs projets concentrés principalement dans l'immobilier. En Algérie l'envoi d'argent aide à la construction de logements, l'acquisition du foncier, l'achat de véhicules mais également l'implantation de plusieurs PME familiales.

1.2.5 / Impact de la crise sur la croissance des pays maghrébins

¹³ Sixtine Léon-Dufour : « Les immigrés financiers du développement », Libération, 16 novembre 2005.

Les impacts directs et surtout indirects ci-dessus développés ont pour corollaire la baisse de la croissance de l'ordre de 50% en 2009 par rapport à 2008 pour la région du Maghreb (Standard et Poor's, avril 2009)¹⁴. En effet, le taux de croissance qui était de 4,5% en 2008 a ralenti jusqu'à 2,7% en 2009, soit « plus de 3 points de moins que projeté au printemps 2008 »¹⁵. Ceci étant, il demeure que ce taux de croissance est plus élevé que celui des pays émergents qui devrait correspondre à 1,75% en 2009.

Comme explicité précédemment, le ralentissement de la croissance serait imputable en Algérie à la contraction des exportations du pétrole et du gaz, pour la Tunisie et le Maroc, il résulterait des baisses des exportations, des recettes du tourisme, des transferts des émigrés à l'étranger et de l'investissement direct étranger. Ces considérations ont conduit les pays maghrébins à réagir par anticipation à travers des stress tests et des mesures locales et régionales destinées à amortir l'onde de choc de la crise.

2/ Quelles sont les mesures entreprises pour atténuer les effets de la crise au Maghreb ?

Diverses mesures sont entreprises par les pays maghrébins afin de limiter les effets directs et indirects de la crise financière sur les différents secteurs de leurs activités économiques. Elles concernent le court terme ou sont envisagées à moyen terme car la crise risque de durer et probablement d'être plus profonde avec un resserrement durable du crédit et un grand risque de contagion extérieure.

Certaines font l'objet d'actions domestiques portant notamment sur la maîtrise des différents canaux par lesquels la crise est susceptible de se transmettre, d'autres revêtent un caractère régional, on peut noter à ce titre, les mesures préconisées par les présidents des banques membres de l'Union des Banques Maghrébines –UBM- qui se sont réunis à Tunis le 18 juin 2009.

2.1/ Les mesures prises par chaque pays

Chaque pays a essayé de trouver des réponses spécifiques aux effets de la crise en fonction de son degré d'exposition aux risques mais également compte tenu de la manne budgétaire dont il dispose. Généralement les pays exportateurs de pétrole comme l'Algérie ont une plus grande marge de manœuvre compte tenu du matelas de sécurité constitué pendant la période de flambée des prix de cette matière énergétique. Ainsi, des structures (cellules, comité ou commission) de vigilance ont été créées pour faire des propositions aux gouvernements sur les mesures à prendre et les secteurs à accompagner durant cette crise. Les dispositions mises en œuvre correspondent généralement à la baisse des taux d'intérêt, la recapitalisation des intermédiaires financiers, l'injection de liquidités dans les banques et les entreprises, la relance budgétaire, la refonte des politiques commerciales ainsi que certaines réformes dans la réglementation.

Ces mesures sont adoptées différemment par chaque pays. S'agissant de la Tunisie, depuis le début de l'année 2008 et pour l'année 2009, des décisions ont été prises en vue de

¹⁴D. Saidane. : « Les conséquences de la crise financière pour le Maghreb et les voies de sortie », Union des Banques Maghrébines, 12^e conférence des présidents des banques maghrébines, « Stratégies bancaires et financières » Tunis, le 18 juin 2009, p6

¹⁵ A. Tahari : « Impact de la crise financière sur les pays du Maghreb », Union des Banques Maghrébines, 12^e conférence des présidents des banques maghrébines, « Stratégies bancaires et financières » Tunis, le 18 juin 2009, p20.

mobiliser les ressources sur le marché local de manière exclusive, d'autant plus que ce dernier présente une situation favorable en matière de liquidité (il est même en surliquidité). Cela constitue une solution à l'augmentation de la marge appliquée aux crédits drainés sur le marché financier international. Ce pays a également procédé à la réduction des taux d'intérêt directeurs puisqu'ils ont été baissés de quelques points. La banque centrale –BCT- a procédé à la création d'un nouveau système de dépôt et de crédit en vue d'augmenter les liquidités dans le système bancaire¹⁶.

Par ailleurs, des recapitalisations de banques ou d'entreprises sont réalisées pour créer une dynamique dans l'investissement intérieur. Dans ce sens, en Tunisie, la BCT a doublé le capital destiné aux PME. En Algérie, depuis décembre 2008 la réglementation bancaire exige un capital minimum des banques commerciales, qui passe de 2,5 milliards de DA à 10 milliards de DA et, pour les établissements financiers de 500 millions de DA il augmente à 2,5 milliards de DA. Une série de réformes a aussi été engagée par le Conseil de la monnaie et crédit –CMC- en vue de renforcer le système financier pour accompagner le financement de grands projets dans les secteurs de l'énergie, de l'eau et des transports, échappant ainsi au recours au financement extérieur.

Sur le plan de la politique budgétaire, des mesures de relance sont envisagées en vue de stimuler la croissance. En Tunisie des dispositions ont été prises dans l'optique de relancer des infrastructures. Au Maroc, les mesures visées par le plan de relance sont relatives à l'amélioration de « l'accès au crédit, des incitations fiscales, des initiatives de formation professionnelle en cours d'emploi et des mesures de lutte contre la bureaucratie et la corruption »¹⁷. Ces mesures sont prises en vue d'un certain nombre d'objectifs :

- Intensification de l'investissement public ;
- La relance de la consommation et l'amélioration du pouvoir d'achat ;
- La diversification des sources de croissance :
 - Augmentation de production d'énergie, développement des énergies renouvelables ;
 - Développement intégré du secteur agricole grâce au « Plan Maroc vert »

Secteur agricole

PIB	+ 70 à 100 MMDH
Emploi	+ 1 à 1,5 millions d'emplois
Amélioration du revenu	3 millions de personnes rurales

Il a été programmé une hausse des crédits d'investissement alloués secteur agricole, + 1,6 MMDH en 2008 et + de 4 MMDH en 2009, soit une augmentation de +150%.

- Renforcement des secteurs exportateurs (plan émergence dans l'industrie, renforcement des capacités d'accueil pour le tourisme, plan de développement des phosphates) ;
- Soutien à l'essor et au renforcement des PME.

En outre, des plans pour contrer les méfaits de la crise sont axés sur la relance par le commerce. En Tunisie, la politique commerciale consiste à augmenter les crédits alloués dans une perspective de stimuler les exportations. Au Maroc, de nombreuses mesures ou

¹⁶ Commission de l'Union africaine 13 mai 2009.

¹⁷ 28^{ème} réunion du comité d'experts de la commission économique pour l'Afrique des Nations unies p.9

recommandations ont été formulées pour la promotion des exportations profitant des opportunités créées par les nouvelles stratégies sectorielles (voir agriculture, industrie, offshoring...). On peut souligner l'amélioration de la compétitivité des PME à l'export, la hausse de crédits consacrés au commerce extérieur de 40%, la création d'un fonds d'appui aux exportations d'un montant de 500 MDH dont 250 MDH au titre de l'année 2009.

2.2/ Les mesures envisagées au niveau régional

Les conférences régionales d'Alger en 2005, de Rabat en 2006 et celle de Tripoli en 2008 ont mis en avant des plans d'actions dans la perspective :

- De la facilitation du commerce inter maghrébin (conférence d'Alger) ;
- De l'intégration financière (conférence de Rabat), notamment par « l'harmonisation des systèmes de paiement et des plates-formes techniques et l'harmonisation de la réglementation bancaire et financière »¹⁸ ;
- La mise en avant du rôle du secteur privé dans l'intégration du Maghreb (conférence de Tunis) ;
- La promotion des projets communs (conférence de Tripoli), notamment par l'encouragement des banques maghrébines et internationales pour le financement des projets communs.

Ces plans ont permis quelques progrès cependant, ces derniers restent très limités. Ainsi est-il pour le commerce intermaghrébin qui représente encore moins de 3% du total des échanges des 05 pays qui composent cette région.

Quant à l'intégration financière, elle est plus importante que jamais eu égard à la crise financière. C'est dans cette optique, d'ailleurs, que les Présidents des banques membres de l'UBM ont organisé une conférence à Tunis, le 18 juin 2009, pour examiner l'impact de la crise financière et les solutions à préconiser pour y faire face.

L'accent est fortement mis sur l'intégration régionale qui conduirait inéluctablement à:

- La création d'un vaste marché de plus de 85 millions de personnes ;
- Limiter les risques de déstabilisation financière avec le renforcement des systèmes financiers et bancaires en poursuivant la modernisation des réseaux bancaires, qui sont déjà orientés vers la sphère réelle et non vers la spéculation. Adopter des techniques de financement en vue de la consolidation du secteur productif, en tenant compte des expériences (positives ou négatives) que vivent les secteurs financiers des pays développés.
- Le renforcement du système financier peut également se réaliser par l'amélioration de la résilience des banques maghrébines. Les nationalisations qui s'effectuent actuellement dans les pays occidentaux ne doivent pas décourager et inciter à se désintéresser du processus de privatisation des banques engagé dans les pays maghrébins, les restructurations, fusions acquisitions, partenariat, et autres formes de regroupement sont autant d'atouts pour de meilleures capitalisations des banques et pour une rentabilité assurée.
- Exploiter les avantages comparatifs de chaque pays de la région afin de promouvoir l'investissement et la productivité du secteur privé dont la réussite de l'intégration économique et financière est tributaire.

¹⁸ A. Tahari : « Impact de la crise financière sur les pays du Maghreb » p 37

Ce n'est que dans ces conditions que les aléas présents ou futurs produits par la crise pourraient être contrecarrés.

CONCLUSION

Au total, comme nous venons de le développer, les pays maghrébins ne sont pas épargnés par la crise financière actuelle. Il est vrai que leur système financier caractérisé par non-libéralisation du compte capital, peu ouvert mais assez supervisé, a limité les flux de capitaux volatils. Leurs banques n'ont pas pris part aux titres « toxiques » et à la « finance folle » (the crasy finance) ; elles n'ont donc pas eu à subir de pertes apparentes ou latentes liées à cet événement majeur. Néanmoins, leur marché financier et leur marché de changes ont enregistré quelques perturbations passagères à des dates correspondant aux moments forts de la crise.

En ce qui concerne les économies réelles, celles-ci sont touchées suivant les pays et selon leur niveau d'exposition aux risques sous divers angles :

- Les exportations ont connu des décélérations puisque les principaux marchés récepteurs sont en récession ;
- Le secteur du tourisme indique des baisses de recettes du fait que les pays émetteurs de touristes enregistrent des réductions significatives du pouvoir d'achat ;
- Les transferts de fonds des ressortissants résidents à l'étranger ont ralenti à cause des pertes d'emplois et du manque de confiance ;
- Les IDE en provenance d'Europe ont freiné et des délocalisations de projets sont gelés ou écartés.

Il est évident que les impacts direct et indirect ont pour résultat la baisse de la croissance de l'ordre de 50% en 2009 par rapport à 2008 pour la région du Maghreb, des pertes d'emplois mais aussi la poussée du protectionnisme.

Ces préoccupations fondamentales ont amené les pays du Maghreb à réagir et prendre des mesures économiques, financières et monétaires mais aussi réglementaires, en tenant compte de l'ampleur de l'impact, de sa longévité et de la manne budgétaire dont ils disposent. Cependant, il ne faudra pas que ces Etats remettent en cause les réformes économiques engagées, ni revenir à l'étatisme et à la « répression financière » .

Par ailleurs, des débats ont lieu au niveau régional dont une conférence organisée à Tunis le 18 juin 2009 par les Présidents des banques membres de l'UBM. Tous mettent l'accent sur le développement du commerce inter maghrébin compte tenu des avantages comparatifs, l'intégration régionale économique et financière et les efforts à poursuivre pour la modernisation des marchés bancaires et financiers en vue de meilleurs financements et de la mise à niveau des entreprises qui devraient plus compétitives.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

M. Aglietta : « Globalisation financière », Éditions La Découverte, collection Repères, Paris, 1999 ;
 C. De Boissieu : « Les systèmes financiers : mutations, crises et régulation » édition economica, 2004 ;
 R. Boyer M. Dehove D. Plihon : « Les crises financières » La documentation française 2004 ;
 P. Jorion : « Vers la crise du capitalisme américain » édition La découverte, 2007 ;
 G. Soros : « La Vérité sur la crise financière », Denoël, octobre 2008 ;

Articles :

C. Gatinois A. Michel : « Subprimes l'emballlement d'une crise de crédit », le Journal le Monde de l'économie février 2008 ;
 O. Pastré : « La crise des subprimes et ses conséquences » Questions internationales n° 34 novembre décembre 2008 ;
 M. Kassé : « La crise financière : comment et quels effets sur l'Afrique ? » Ecole de Dakkar
 A. Etchebarne Bourdin : « L'impact de la crise mondiale sur l'Afrique subsaharienne », FMI, division des services Multimédia, 2009 ;
 H. Ben Hammoude et M. Sadmi- Jallabn : « La crise va-t-elle emporter le Sud, Trade and development commission, Genève, 4-5 février 2009 ;
 S. Gramenos : « La crise bancaire et l'emploi » CESEP- DSBL, 2009 ;
 DTAF : « La crise financière internationale sur le marché », 24/12/2008 ;
 M. Laksaci : « Stabilité financière et développement du secteur bancaire en Algérie : leçons à tirer de la crise financière internationale » 2008 ;
 Journal l'expert : « Transferts des résidents à l'étranger », 26/06/09 ;
 Minc : Président du conseil de surveillance du Monde, conseiller des grands patrons faisant une analyse de la crise financière actuelle et répondant aux journalistes de Parlons.net.
 D. Saidane. : « Les conséquences de la crise financière pour le Maghreb et les voies de sortie », Union des Banques Maghrébines, 12 é conférences des présidents des banques maghrébines, « Stratégies bancaires et financières » Tunis, le 18 juin 2009, p10
 La crise financière internationale Tunis 10 octobre 2008
 Ministère de l'économie et des finances DENI/SCI : Conjoncture financière internationale, n° 12 /08- décembre 2008, p.1
 Rapport mensuel de l'AIE mai 2009 ;
 INSEE Conjoncture : Informations rapides, 9 juin 2009, n° 157
 Ministère de l'économie et des finances DENI/SCI : Conjoncture financière internationale, n° 12 /08- décembre 2008, p.1
 C. Byrd William. « Algérie – Contre- Performances Economiques et Fragilité Institutionnelle Le Rôle central des hydrocarbures » “Confluence Méditerranée - N°45 PRINTEMPS 2003.
 Pierre Jacquet : Chef économiste de l'Agence française de développement, « de l'attractivité à la croissance », l'Economiste du 23 avril au 7 mai 2008, p 20.
 Sixtine Léon-Dufour : « Les immigrés financiers du développement », Libération, 16 novembre 2005.
 A. Tahari : « Impact de la crise financière sur les pays du Maghreb », Union des Banques Maghrébines, 12 é conférences des présidents des banques maghrébines, « Stratégies bancaires et financières » Tunis, le 18 juin 2009, p20.
 Commission de l'Union africaine 13 mai 2009.
 28 éme réunion du comité d'experts de la commission économique pour l'Afrique des Nations unies p.9 ;
 Revues « Finances et développement », juin, décembre 2008 et mars 2009 ;
 Commission économique des Nations –Unies pour l'Afrique : « La crise financière mondiale : son impact sur l'Afrique, les mesures à prendre et la voie à suivre », 2-5 juin 2009 ;

Intervention de A. Jouahri : Gouverneur de la Bank El Maghrib au forum international de Skhirat 23- 24 décembre 2008 ;

J. Sapir : « Récession ou dépression ? », Directeur d'études à l'EHESS- Paris 2009 ;

S. Rachid et H. Ouertani : « Intégration financière et croissance économique : quel impact de l'hétérogénéité financière